

Décision

Générale

colonial

Décision n° 119 16/02/1945

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 février 1945

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1945

Date du numéro
1 février 1945

TEXTE INTÉGRAL

un congé de trois mois avec solde entière est accordé à Ahmed Mohamed n° 1, infirmier à l'hôpital colonial, pour en jouir à Obock.